

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D'ARCY-SUR-CURE**

Séance ordinaire du 30 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'ancienne classe, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Olivier, Maire.

Etaient présents : Olivier BERTRAND, Evelyne ROBERT, Nadine ENGELMANN, Stephen LYTTON, Carole PETIT.

Excusés : Sylvie JOUBLIN qui donne pouvoir à Olivier BERTRAND et Hervé CHEVRIER

Secrétaire de séance : Evelyne ROBERT

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombre de membres présents	qui ont pris part à la délibération
7	5	5 + 1 pouvoir
Date de convocation 23 septembre 2019		Date d'affichage 23 septembre 2019

**FIXATION DES PRIX DES COPIES ET IMPRESSIONS
DE_2019_93**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer comme le prix des copies et impressions :

- pour les particuliers et entreprises :
 - o impression N/B : 0.05 € la page A4 recto
 - o impression couleur : 0.10 € la page A4 recto
 - o copie N/B : 0.05 € la page A4 recto
 - o copie couleur : 0.10 € la page A4 recto
- pour les associations de la commune :
 - o impression couleur : 0.10 € la page A4 recto
 - o copie couleur : 0.10 € la page A4 recto
 - o les copies et impressions N/B sont gratuites
 - o les associations doivent fournir le papier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre tous les membres présents.

Le Maire,



RF PREFECTURE D'AUXERRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/10/2019 089-218900157-20190930-DE_2019_093-DE